

## Année scolaire 2023- 2024

### Flash Infos n°1

Le 31 Août 2023

#### LA CIRCULAIRE DE RENTRÉE

Les professeurs d'EPS, par leur spécificité contribuent à répondre aux orientations éducatives prioritaires de la nation définies dans la circulaire de rentrée : Circulaire du 06-07-2023

« [Une Ecole qui instruit, émancipe et protège](#) »

#### INFORMATIONS EPS DE RENTRÉE

En pièce jointe, des informations de rentrée sont à consulter lors de votre conseil d'enseignement de rentrée.

#### EXAMENS

Les référentiels du baccalauréat mis à jour ainsi que les référentiels supports à l'évaluation de l'EPPCS sont à retourner au plus tard **le 11 septembre** aux conseillers techniques départementaux, afin d'être étudiés et validés à la commission académique du 28 septembre 2023.

#### EAFC École académique de formation /PAF

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023, l'EAFC propose de nouvelles modalités d'inscription aux formations. Il n'y a plus de campagne d'inscription proprement dite comme les années précédentes.

Des « catalogues » vous sont proposés à partir desquels vous pouvez vous « abonner » selon vos centres d'intérêt. Cet abonnement ne vaut pas inscription mais est le préalable à une inscription ultérieure.

Quand les formations seront positionnées en date et en lieu, vous en serez informés grâce à votre abonnement ; viendra alors le moment de vous inscrire définitivement aux formations désirées.

La procédure de décision reste identique aux années antérieures (avis du chef d'établissement et arbitrage du corps d'inspection ou du prescripteur). Pour plus d'informations et divers tutoriels, cliquez sur le site [EAFC](#).

Nous vous invitons à privilégier des demandes par équipe d'établissement. Vous trouverez des formations : « sports collectifs », « cross-training » « escalade » et « course d'orientation » qui seront proposées en fonction des différents réseaux (carte des réseaux et listes des établissements sur les réseaux Dijon 1, Dijon 2 et Dijon 3 en pièces jointes).

Nous attirons votre attention sur le fait que seules les inscriptions aux formations de votre réseau pourront être acceptées.

Les formations académiques concerneront l'EPI (certification gestionnaire-contrôleur d'équipement de protection individuelle).

## **FORMATION QUALIFIANTE**

Les inscriptions au CAPEPS INTERNE sont ouvertes du 3 octobre au 9 novembre 2023. Pour plus d'informations :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/inscriptions-aux-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-1115>

Les formateurs du CAPEPS interne sont à votre disposition pour toute information liée à la formation à ce concours. N'hésitez pas à les contacter : [sebastien.delarche@u-bourgogne.fr](mailto:sebastien.delarche@u-bourgogne.fr) et [Aleth.Lalire@ac-dijon.fr](mailto:Aleth.Lalire@ac-dijon.fr)

Le document joint vous apportera les précisions de modalités et de calendrier du CAPEPS Interne.

## **JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE**

La journée nationale du Sport Scolaire [journée du sport scolaire](#) se déroulera autour du thème « la célébration des Jeux olympiques et paralympiques et des athlètes du monde entier ». Nous souhaitons que vous puissiez être force de proposition au sein de vos établissements.

## **LES STAGIAIRES**

Nous remercions les enseignants qui ont répondu favorablement aux sollicitations de prise en charge du tutorat des étudiants de Master.

Nous vous souhaitons une très bonne reprise.

**Les IA-IPR EPS**

Valérie MILLET et Marc BERTHOLON